

**Maison de quartier de Saint-Ferjeux - Projet d'extension et de restructuration -
Choix du maître d'oeuvre**

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Ville de Besançon a décidé d'engager l'opération visant à l'extension et à la restructuration de la Maison de Quartier de Saint-Ferjeux.

Le programme succinct de cette opération est le suivant :

- extension de 550 m² environ
- création de salles à usage polyvalent (salles de réunion, d'activités socio-éducatives et sportives, vestiaires, sanitaires), et de bureaux dans le cadre des activités d'une Maison de Quartier.

Une consultation a été lancée en vue de retenir une équipe de concepteurs suivant une procédure négociée, conformément aux dispositions prévues au Code des Marchés Publics, article 314 bis, 3^{ème} alinéa).

La Commission municipale d'appel d'offres, composée comme un jury, qui s'est réunie le 4 mars 1999 a proposé le classement suivant :

(les noms figurant ci-dessous sont les noms du mandataire de l'équipe de concepteurs)

Equipe n° 1 : DONZE

Equipe n° 2 : LHOMMEE

Equipe n° 3 : ROCHET - BLANC

Le Conseil Municipal est appelé à :

- choisir l'équipe de concepteurs Equipe n° 1 : DONZE, désignée pour assurer la mission de maîtrise d'oeuvre relative à cette opération,

- autoriser M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'oeuvre, le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution complète dudit marché, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 17 mars 2000.